



COURSE CYCLISTE

LE SIGNAL D'ÉCOUVES

26 JUILLET 2026



ORGANISÉ PAR

**UNION CYCLISTE
ALENÇON DAMIGNY**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

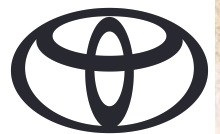


Crédit Mutuel

Ville
d'Alençon

Groupama

Damigny
UN CHOIX DE VIE



Détails d'organisation

<i>Samedi 25 Juillet</i>	Permanence et dossards	De 16H à 18H	Zone 61 Skatepark 157 Rue de Bretagne 61000 ALENCON
<i>Dimanche 26 Juillet</i>	Permanence et dossards	7H30 à 8H30	Zone 61 Skatepark 157 Rue de Bretagne 61000 ALENCON
	Départ contre la montre	9H00	Intersection Chemin des planches / Rue de la brebiette
	Réunion DS	12H30	Zone 61 Skatepark 157 Rue de Bretagne 61000 ALENCON
	Présentation des équipes et signatures	13H00	Podium ligne départ / arrivée
	Départ fictif	13H55	Ligne départ / arrivée
	Départ réel	14H00	Face à l'IUT de Damigny

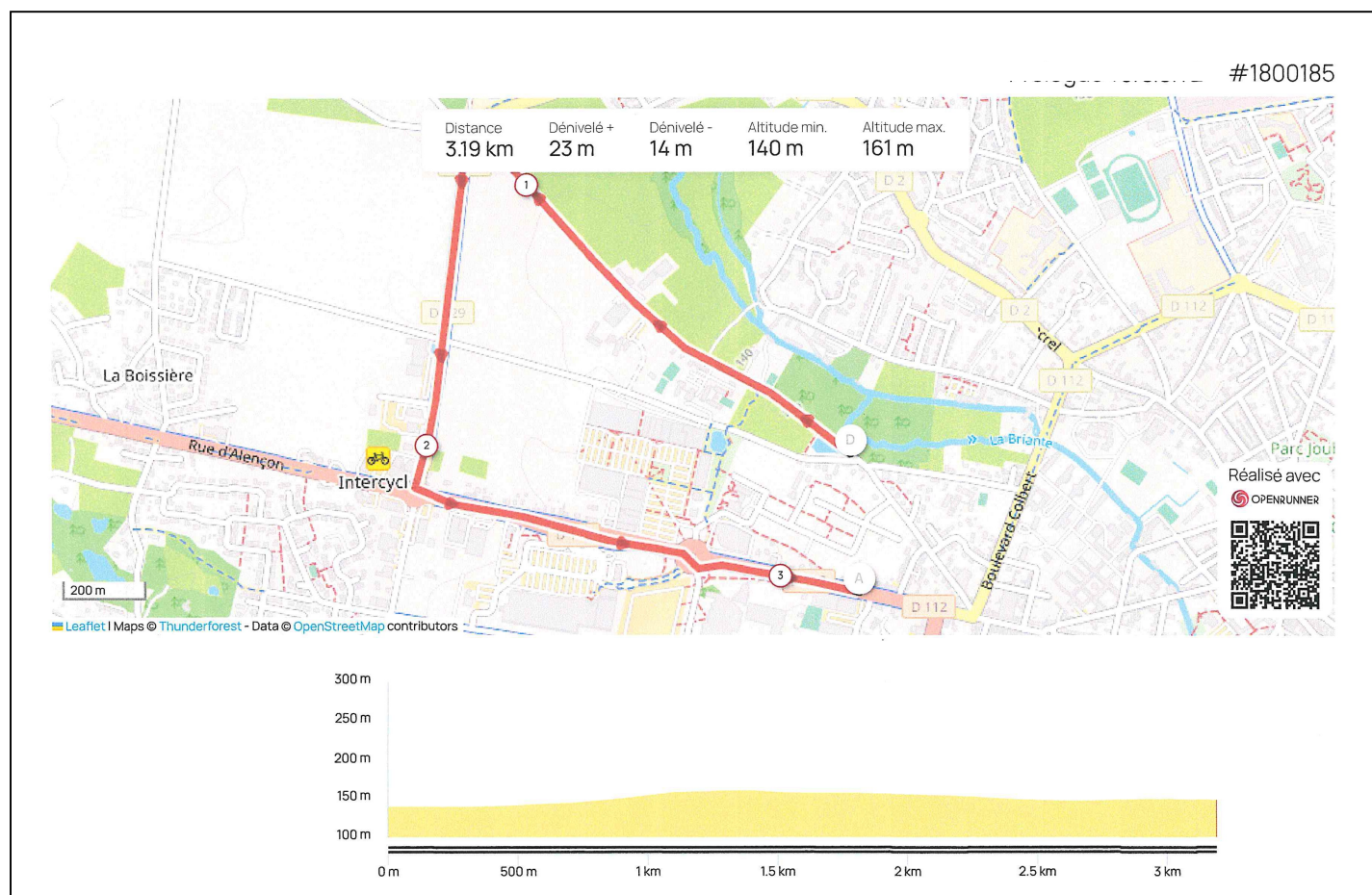
Les arbitres

<i>Philippe COURBE</i>	Président du jury
<i>Philippe LECOEUR</i>	Arbitre
<i>Kevin DUMOUTIER</i>	Arbitre
<i>Didier LIBOR</i>	Arbitre moto
<i>Maxime GUESDON</i>	Arbitre moto
<i>Hervé NOURY</i>	Chrono
<i>Bertrand BERGUE</i>	Juge à l'arrivée

Le Signal d'écouvès - 26 juillet 2026




Contre-la-montre


Kms parcourus	Itinéraire (flèches blanches)
0.000	Départ. Intersection chemin des planches/rue de la Brebiette → chemin des planches
1.100	Au rond-point à gauche → D529
2.100	Au rond-point à gauche → D 112 Rue d'Alençon
3.190	Arrivée. 151 Rue de Bretagne



Le Signal d'écouves - 26 JUILLET 2026

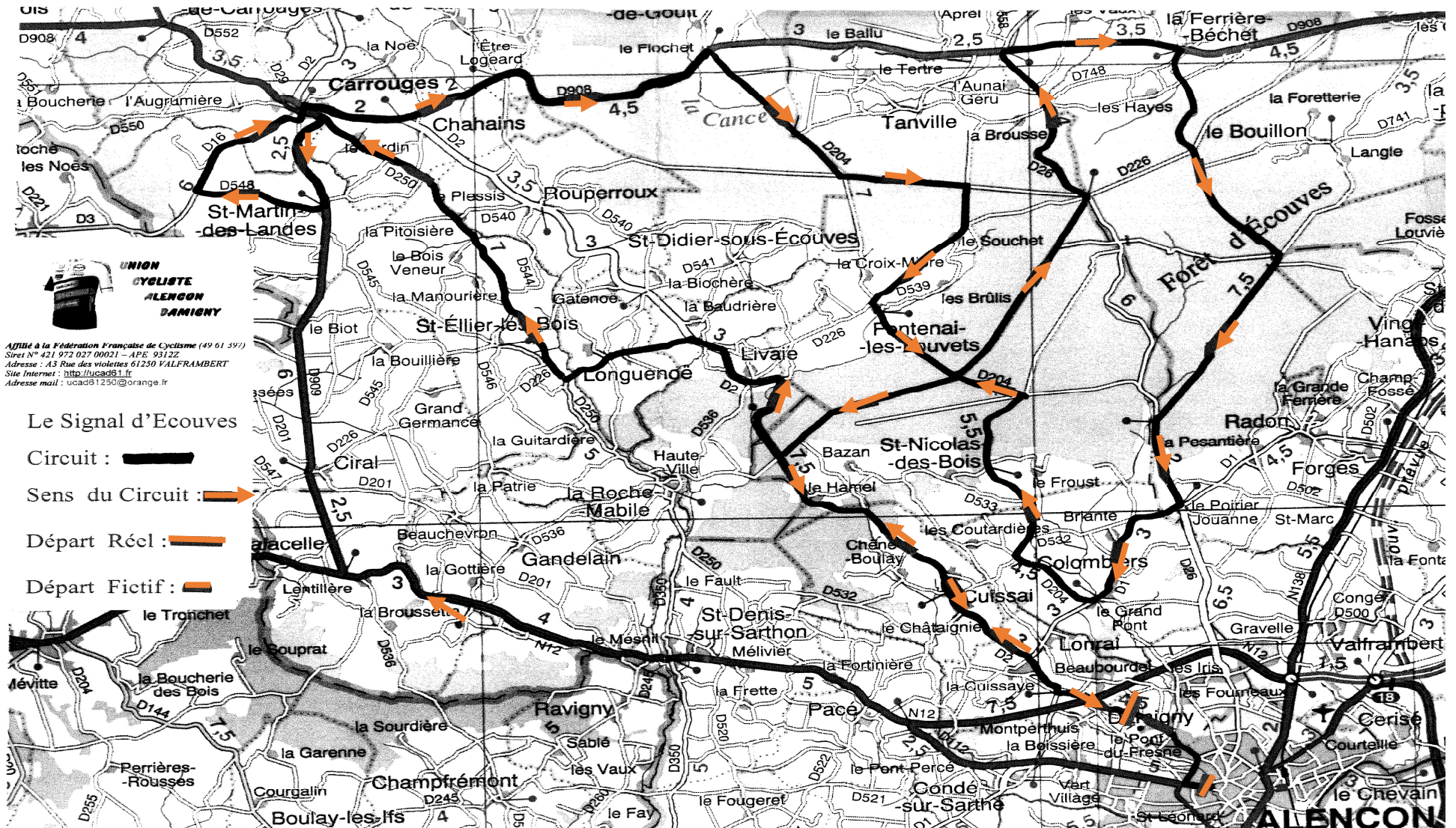
Course en ligne

Kms parcourus	N° de Voie		PC ou MG	Moy 40 km/h	Itinéraire (flèches jaunes)
0.000	Fictif			13 :55	151 Rue de Bretagne
0.000	Réel			14 :00	Face à l'IUT de Damigny
1.000	D2			14 :03	Rond-point à droite - Direction Lonrai
4.000	D2			14 :06	Entrée Cuissai
13.200	D226			14 :20	La potence à gauche – Direction Longuenoe
14.300	D226			14 :22	Entrée Longuenoe
15.900	D250			14 :24	A droite- Direction Carrouges
23.300	D909			14 :34	Au rond-point à gauche D909
25.800	D548			14 :39	A droite – Entrée St Martin des landes
28.100	D16			14 :42	A droite – Direction Carrouges
30.800	D16		1 ^{er} PC	14 :46	Entrée Carrouges
31.500	D908			14 :47	Direction Sées
40.300	D204			15 :00	La lande de Goult – Au carrefour à droite – Le Flochet
42.500	D204		2 ^{ème} PC	15 :04	Carrefour de la Gâtine
44.000	RF			15 :06	La croix rouge - A gauche, direction carrefour Médavy
46.200	RF			15 :09	L'ertre normand – A droite, direction carrefour Geoffroy
47.000	D226			15 :10	Carrefour Geoffroy – A droite, direction Fontenay les louvets
49.500	D204			15 :14	Fontenay les louvets – A gauche direction « la croix madame »
51.700	RF		1 ^{er} MG	15 :17	La croix madame – A gauche direction « la croix médavy »
56.900	D26			15 :25	La croix médavy – A gauche, direction « le point du jour »
60.800	D908			15 :31	« Le point du jour » - A droite direction La Ferrière Béchet
61.000	D908		KM 61	15 :32	Direction La ferrière Béchet
64.500	RF			15 :36	La Ferrière Béchet – A droite, direction « la branloire »
64.800	RF			15 :36	A gauche, route des étangs
66.700	RF		2 ^{ème} MG	15 :40	Carrefour de la branloire – tout droit
69.700	RF			15 :44	Carrefour du rendez-vous – A droite, direction D26
74.000	D26			15 :51	Fontaine Maçonnée – A gauche, direction Alençon
76.200	D1			15 :54	Carrefour Poirier Jouanne – A droite direction Colombiers
79.000	D204			15 :58	Colombiers – A droite direction St Nicolas des bois
85.400	D204			16 :08	Le chêne au verdier – A gauche direction Fontenay les louvets
86.600	RF		3 ^{ème} MG	16 :10	La croix madame – A gauche direction D2

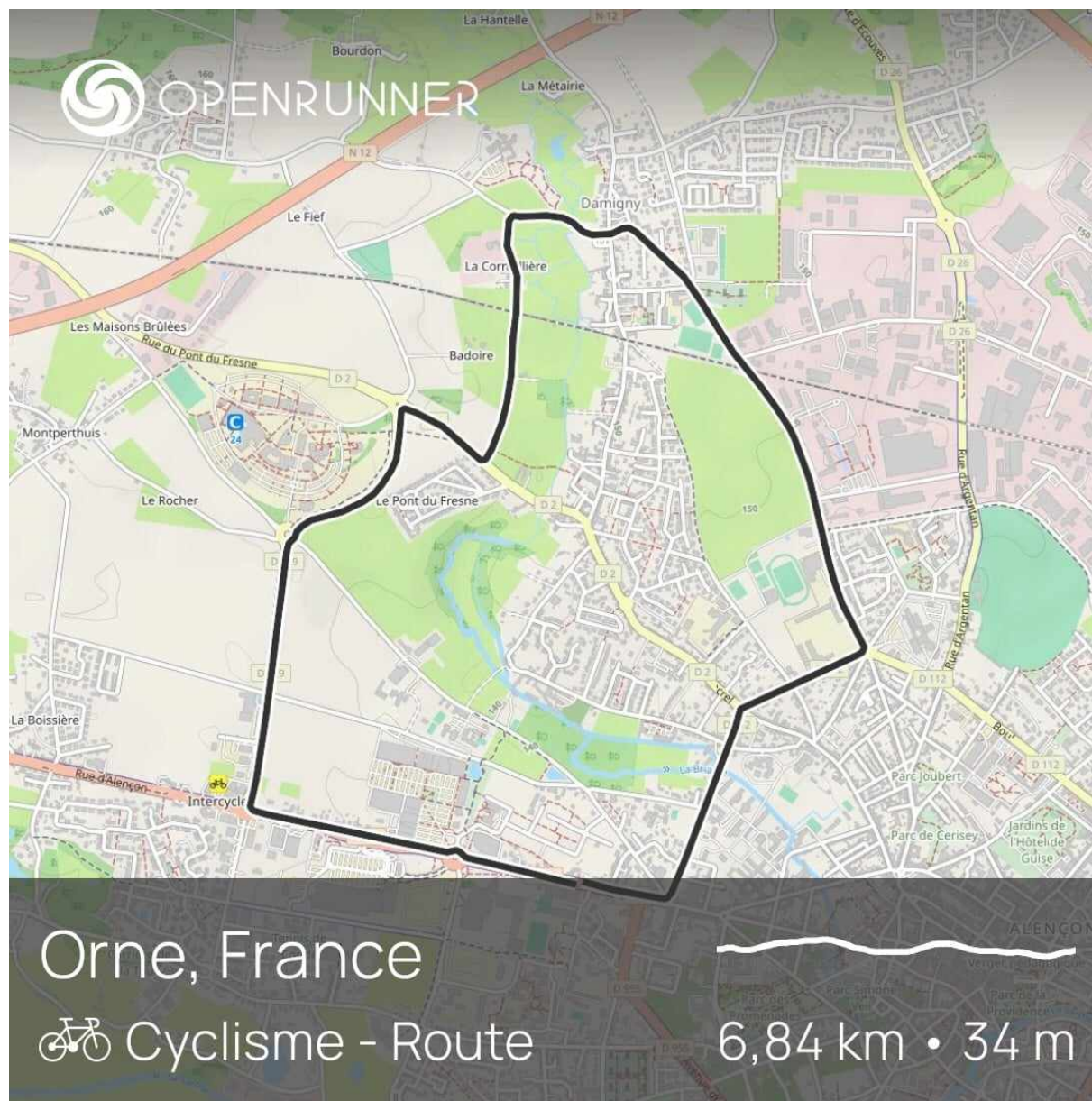
91.000	D2			16 :16	Descente des Arcis – A gauche direction Cuissai
96.000	D2			16 :23	Cuissai – tout droit direction Lonrai
98.000	D2			16 :26	Lonrai – A gauche direction Damigny
100.600	D2			16 :30	Damigny – Entrée sur le circuit final
105.000	Rue de Bretagne		3 ^{ème} PC	16 :36	Alençon - 1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée
111.300	Rue de Bretagne			16 :46	Alençon - 2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée
117.900	Rue de Bretagne			16 :56	Alençon - 3 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée
124.260	Rue de Bretagne				



Dimanche 26 juillet 2026 - Circuit en ligne - 113,500 km



Dimanche 26 juillet 2026 - Circuit final



Les classements et récompenses

<i>Vainqueur du contre la montre</i>	Maillot rouge	Offert par Toyota	Trophée
<i>Vainqueur de la course en ligne</i>			Trophée
<i>Vainqueur du général</i>	Maillot jaune	Offert par la ville d'Alençon	Panier garni Gerbe Grille de prix 610/20
<i>2^{ème} et 3^{ème} du classement général</i>			Panier garni Gerbe
<i>Vainqueur du classement grimpeur</i>	Maillot à pois	Offert par Groupama	Panier garni Gerbe 50€
<i>Vainqueur du classement des points chauds</i>	Maillot vert	Offert par Crédit Mutuel	Panier garni Gerbe 50€
<i>Meilleur jeune</i>	Maillot blanc	Offert par le Conseil départemental de l'Orne	Panier garni Gerbe 50€
<i>Meilleur normand</i>	Maillot bleu	Offert par la région Normandie	Panier garni Gerbe 50€
<i>Coureur désigné « le plus combatif »</i>	Maillot orange	Offert par Kia	Panier garni Gerbe 50€
<i>Meilleur équipe</i>			Trophée Gerbe 150€
<i>KM 61</i>			Panier garni Gerbe 50€

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : Participation

Le Signal d'écouvés est une épreuve inscrite au calendrier national des épreuves fédérales U19. Elle est organisée par l'union cycliste Alençon Damigny sous le règlement de la FFC.

Conformément au règlement FFC article 2.1.005, la participation est réservée à la catégorie Hommes U19. Elle est ouverte aux individuels, équipes de clubs, équipes départementales, équipes régionales. Le nombre de coureurs est limité à 200.

Article 2 : Engagements

Les engagements se feront via le site de la FFC

Le nombre de coureurs par équipe est limité à 12.

Article 3 : Dossards et plaque de cadre

La permanence se tiendra le samedi 25 juillet de 16H à 18H et le dimanche 26 juillet de 7H30 à 8H30 (Zone 61 Skatepark, 157 rue de Bretagne, 61000 ALENCON).

2 dossards et 1 plaque de cadre seront remis à chaque coureur. Ce matériel est à restituer à l'issue de la course (dossards non pliés).

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12H30 le dimanche 26 juillet (Zone 61 Skatepark, 157 rue de Bretagne, 61000 ALENCON)

Article 4 : contre la montre – matériel autorisé

Le contre la montre sera effectué avec un **vélo traditionnel**. Le vélo de contre la montre sera interdit. Aucun matériel spécifique au contre la montre ne sera autorisé (prolongateurs, roues lenticulaires, casques aéro...)

L'organisateur établit l'ordre de départ des coureurs.

Article 5 : Vainqueur du contre la montre

A l'issue du contre la montre, le vainqueur se verra remettre un maillot distinctif (rouge) qu'il devra porter lors de la course en ligne.

Article 6 : Classement général

Le classement général sera établi par l'addition des temps de chaque participant aux 2 épreuves (contre la montre + course en ligne).

La grille de prix FFC 610/20 sera appliquée.

Article 7 : Règle des 3km

En application de l'article 2.6.24 du règlement de la FFC, « *En cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident.* »

Article 8 : Classement grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur sera établi selon le barème 5/3/2 points aux lieux suivants :

- KM 51.700 « La Croix Madame »
- KM 66.700 « Carrefour de la branloire »
- KM 86.600 « La croix madame »

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par :

- Le nombre de victoires dans les classements des lieux répertoriés
- Le classement de la course en ligne

Le vainqueur se verra remettre un maillot distinctif (maillot à pois) ainsi qu'un prix de 50€

Article 9 : Classement points chauds

Le classement des points chauds sera établi selon le barème 5/3/2 points aux lieux suivants :

- KM 30.800 Entrée « Carrouges »
- KM 42.500 « Carrefour de la Gâtine »
- KM 105.000 « 1^{er} passage sur la ligne d'arrivée »

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par :

- Le nombre de victoires dans les classements des lieux répertoriés
- Le classement de la course en ligne

Le vainqueur se verra remettre un maillot distinctif (maillot vert) ainsi qu'un prix de 50€.

Article 10 : Classement de la meilleure équipe

Le classement de la meilleure équipe sera établi par l'addition des 3 meilleurs temps au classement de l'étape.

La meilleure équipe se verra remettre un prix de 150€.

Article 11 : Classement du meilleur jeune

Le classement du meilleur jeune est attribué au premier coureur U19 1^{ère} année sur le classement général individuel.

Le vainqueur se verra remettre un maillot distinctif (maillot blanc) ainsi qu'un prix de 50€.

Article 12 : Classement du meilleur normand

Le classement du meilleur normand est attribué au premier coureur d'un club normand au classement général individuel.

Le vainqueur se verra remettre un maillot distinctif (maillot bleu) ainsi qu'un prix de 50€.

Article 13 : Classement du plus combatif

Un coureur sera désigné « le plus combatif » par un jury composé des commissaires et de l'organisateur.

Il se verra remettre un maillot distinctif (maillot orange) ainsi qu'un prix de 50€.

Article 14 : Radio

Chaque véhicule doit prévoir son équipement radio VHF. Les informations courses seront émises sur la Fréquence 157.550

Article 15 : Contrôle médical

Il aura lieu à la salle Mazeline de Damigny. Le règlement de la FFC s'applique.

Article 16 : Assistance technique/Dépannage neutre

Contre la montre : **pas de véhicule suiveur autorisé sur le circuit**. Dépannage à pied autorisé. Chaque coureur sera escorté par une moto.

Course en ligne : Le dépannage neutre sera assuré par 2 véhicules. Il est demandé aux coureurs et/ou DS de mettre des roues à disposition

Article 17 : Véhicules des directeurs sportifs

Un véhicule suiveur sera autorisé pour les équipes constituées d'au moins 5 coureurs. Une entente de plusieurs équipes pourra être constituée pour les équipes composées de moins de 5 coureurs. Les voitures des Directeurs Sportifs seront déviées 300m avant la ligne d'arrivée.

Article 18 : Environnement

L'organisateur souhaite que cette épreuve se déroule dans le respect de l'environnement. Nous vous demandons donc de ne pas jeter de détritrus dans la nature. Merci de votre compréhension.

ARTICLE 19. DELAIS D'ARRIVEE

Si un délai d'arrivée doit être appliqué, il sera décidé par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Article 20. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de la course en ligne
- Les 3 premiers du classement général
- Les vainqueurs des classements annexes suivants : *grimpeur, points chauds, meilleur jeune, meilleur normand, le plus combatif, meilleure équipe.*

Les maillots ne sont pas cumulables.

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 30 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 21. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Logement et restauration

Restauration

- Possibilité de réserver des repas pour le dimanche midi (uniquement sur réservation) au prix de 14€.
- Les repas seront pris à la salle Mazeline de Damigny à partir de 10H30
- Renseignements et réservations : Daniel Colombu 06.40.17.15.41

Une buvette et une restauration rapide seront proposées.

Nos partenaires sont également à votre disposition pour votre hébergement :

- ✓ **Hôtel IBIS Alençon - centre-ville**
13, place Poulet Malassis 61000 ALENCON
 02.33.80.67.67
www.ibishotel.com

- ✓ **Hôtel INN DESIGN RESTO NOVO Alençon**
1 rue de Gâtel 61250 VALFRAMBERT
 02.33.27.42.64
www.hotel-inn-alencon.fr

Numéros utiles

Co-Présidents de l'U.C.A.D.	Daniel COLOMBU	06.40.17.15.41
	Benoit LE ROYER	06.80.21.53.90
Organisation	Daniel COLOMBU	06.40.17.15.41
Ambulances	Bignon Carrouges	06.84.72.04.03
Hôpital Alençon	25 rue de Fresnay	02.33.32.30.30
Médecin	Dr Nadia AMMAR	06.03.49.01.60
Trésorier	Jean Louis LE ROYER	07.77.37.93.74
Responsable Motards	Benoit LE ROYER	06.80.21.53.90
Responsables	Françoise COLOMBU	06.31.70.81.67
Restauration	Didier JULIENNE	07.85.69.60.57
Speaker	Anthony CROCQUEVIELLE	07.72.14.87.34
Responsable signaleurs	Franck LE ROYER	06.62.40.46.33
Transpondeurs	Matt-chrono	07.69.36.26.17
Sécurité parcours	Jean-Louis LE ROYER	07.77.37.93.74

